



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour

A A A



Conseil municipal du 08-10-2015

Catégorie	Conseils municipaux
Date	jeudi 8 octobre 2015 18:45
Lieu	Mairie 18h45 - Saint-Pierre-de-Bat

Réunion conseil municipal

du jeudi 8 octobre 2015 à 18h 45

 Convocation du 25 septembre 2015
 Absente excusée : Isabelle Simonneau
 Secrétaire de séance : Jean-Paul Leredu

Il est fait part :

- de l'absence excusée d'Isabelle Simonneau
- du décès de Monsieur Peluchon
- de la possibilité de consulter le site communal depuis sa tablette ou son téléphone portable.
- de la réparation immédiate des dégâts suite à cambriolage au bureau de Poste; réparations effectuées par M. Etcheberry. Facture transmise à l'assurance.

1. Décisions modificatives budgétaires

Le transfert de crédit sur la section d'investissement du budget 2015 est accepté à l'unanimité des membres présents pour un montant total de 6 840 € retiré de l'opération n° 31 « Voirie » pour procéder au règlement de:

- signalétique 4 410 €
- migration site communal vers téléphones et tablettes 1 430 €
- réparation suite à cambriolage bureau de poste 1 000 €

Dans le même temps est accepté pour la somme de 393,60 € ttc le devis Etcheberry relatif à la fourniture et pose d'une plaque métallique entre le local commercial de la Poste et le logement attenant afin de sécuriser cette partie aujourd'hui séparée par une simple porte isoplane.

2. Travaux salle / FDAEC

Suite à l'augmentation de l'enveloppe du FDAEC et d'autre part le nouveau devis relatif aux travaux sur plafond de la salle polyvalente (1 020 €) il s'avère nécessaire de présenter un nouveau dossier FDAEC afin de ne

pas perdre cette subvention étant entendu que son montant (13 568,98 €) ne doit pas représenter plus de 80%

des travaux ou achats.

En conséquence sont acceptés les prestations ou achats suivants :

- devis Baudon chauffage/éclairage salle polyvalente 8 131,09 € ht
- devis Baudon fourniture et pose chauffages salle étage 2 914,73 € ht
- devis Lasserre fourniture et pose plaque plafond salle 850,00 € ht
- achat groupe électrogène pour PCS 9 545,24 € ht

Total ht de 21 441,06 € ht

Concernant le changement des dalles en plafond il est souhaité que la couleur grise soit remplacée par du blanc

afin de donner plus de clarté à la pièce.

3. Mur cimetière

Il s'avère que le mur du cimetière côté parc de stationnement penche de plus en plus et ce sur une longueur de 17 mètres. Le dévers mesuré entre le haut du mur (2m50) et le sol est aujourd'hui de 31 cm.

Deux

devis ont été faits à notre demande :

- l'un avec reconstruction de l'ouvrage en l'état, totalité du mur en moellons posés sur une semelle en béton;
- l'autre avec un mur en béton solidaire de la semelle par ferrailage et parement extérieur en moellons.

Il est décidé, vu le montant de l'opération, de présenter un dossier de demande de subvention et de procéder à

une mise en concurrence afin d'avoir plusieurs propositions. Il est enfin demandé de s'assurer de la faisabilité et de la fiabilité des propositions qui seront faites au-travers de l'avis de l'architecte assurant la maîtrise d'œuvre

de la restauration de l'Eglise.

Dans le même temps pourra être envisagée une rampe d'accès reliant le cimetière actuel à l'extension prévue

4. Sinistre sécheresse

Suite aux demandes effectuées par des habitants de la commune et du constat fait de fissures apparues sur certaines habitations il est décidé, à l'unanimité des membres présents, de demander le classement de la commune en zone sinistrée suite à sécheresse excessive ayant entraîné des dégradations sur l'habitat.

5. Discussions diverses

3. DISCUSSIONS DIVERSES

- Les établissements recevant du public (ERP) devant être adaptés pour faciliter l'accès des personnes handicapées seront traités en premier (exercice 2017) l'accès à la mairie ainsi que celui des toilettes de la salle polyvalente.
- Comme chaque année la cérémonie commémorative du XI novembre se déroulera à partir de 11h 30 au Monument aux Morts et sera suivie d'un apéritif à la mairie.
- Il est fait part du nettoyage de la hotte aspirante de la cuisine cantine scolaire ainsi que de la vérification de l'alarme de la salle polyvalente suite à observations de la commission de sécurité.
- Concernant l'accueil de migrants syriens par des particuliers, la démarche doit être engagée par ces derniers auprès d'une association ou en prenant information auprès de la plateforme départementale (Conseil Départemental) 05.56.99.33.33
- Est abordée la discussion sur la fusion des communautés de communes et des tendances qui se dégagent sur notre territoire ainsi que sur les CDC voisines. Après parution du projet dressé par le Préfet les conseils municipaux disposeront d'un délai de deux mois à compter de cette date pour se prononcer sur leur souhait. Faute de réponse il sera considéré que le projet du préfet est accepté par la commune.
- La vitesse de plus en plus excessive des véhicules, constatée dans la traversée du bourg, a amené le conseil municipal à réfléchir sur une proposition passant, à priori, par l'implantation de radars pédagogiques qui seraient alimentés par le réseau basse tension. A cet effet sera contacté le SDEEG afin de savoir s'il peut assurer le raccordement radar/réseau BT. La décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Séance levée à 20h 35



CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13

14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Voir aussi :

[Autres événements archivés](#)

— [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) —

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 – Créations internet